



INTERMEDE NORD 79



COVID19 – SOUTIEN À LA PARENTALITÉ - 14 AVRIL 2020

DES MÉDIATEURS FAMILIAUX À L'ÉCOUTE

DES PARENTS D'ENFANTS DE 0 A 25 ANS

"Depuis plusieurs jours maintenant, de nombreuses mères et de nombreux pères sont confinés à domicile. Outre la pandémie, dans la vie quotidienne, le télétravail ou les trajets pour aller travailler, l'école à la maison, la cohabitation, le manque d'activité physique et la privation des liens amicaux et familiaux au sens élargi, créent une **situation inédite et parfois difficile - même pour les adultes. Cette épreuve collective vient percuter l'histoire personnelle de chacune et de chacun... Être parent est une succession de sentiments ambivalents.**" - Cf. Guide des parents confinés - 50 astuces de pro - Secrétariat d'Etat chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations / <https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/publications/droits-des-femmes/autres/guide-des-parents-confinés-50-astuces-de-pro/>

A ces situations de crises familiales, s'ajoutent les conflits familiaux dus aux séparations et aux divorces.

Face à toutes ces tensions intrafamiliales qui fragilisent les adultes et les enfants, **les associations et services de médiation familiale du département des Deux-Sèvres, ainsi que la caisse d'Allocations familiales, s'associent pour proposer aux parents une offre de service globale et adaptée au contexte du moment.**

D'ordinaire, lors des conflits entre parents du fait d'une séparation et/ou d'un divorce, les parents ont la possibilité de venir en médiation familiale afin de restaurer la communication entre eux, voire de coconstruire des solutions adaptées à leur nouvel environnement familial. Le confinement actuel et la fermeture des services de médiation familiale ne permet plus de les recevoir en présence.

En revanche, les trois services associatifs du département des Deux-Sèvres, **l'Udaf, l'Adspj et Intermède Nord Deux-Sèvres**, proposent, gratuitement, d'être contactés par téléphone pour continuer à accompagner les parents en conflit.

Il s'agit aujourd'hui de compléter cette offre par des temps d'écoute pour des parents connaissant des situations de crises avec leurs enfants du fait du confinement.

Les médiateurs familiaux des Deux-Sèvres sont donc à l'écoute des parents :

- **En conflit du fait d'une séparation ou d'un divorce ;**
- **En crise avec leurs enfants du fait du confinement.**

Les parents concernés par cette offre de service sont les parents d'enfants de **0 à 25 ans**. Ces temps d'écoute sont **gratuits** pour les parents.

Qui contacter dans le sud Deux-Sèvres ?

- **L'Udaf (Union départementale des Associations Familiales)** : la médiatrice familiale, Sophie Daudin-Cluzeau, est joignable, du lundi au vendredi, de 10 heures à 17 heures au 06.75.02.02.78, ou par mail à l'adresse suivante : s.daudin@udaf79.asso.fr (Indiquer vos coordonnées et la médiatrice vous rappellera).
- **L'Adspj (Association Deux-Sévrienne de Protection de la Jeunesse)** : la médiatrice familiale, Bérengère Deroïn-Bouzeau, est joignable du lundi au vendredi, de 10 heures à 16 heures, au 05.49.77.18.70 ou par mail à l'adresse suivante : mediation.familiale@adspj.fr (Indiquer vos coordonnées et la médiatrice vous rappellera).

Qui contacter dans le nord Deux-Sèvres ?

- **Intermède Nord Deux-Sèvres** : la médiatrice familiale, Marie-Paule Bertin, est joignable les mardi et jeudi de 10 heures à 17 heures au 07.77.08.72.49, ou par mail à l'adresse suivante : mediationfamiliale79@orange.fr (Indiquer vos coordonnées et la médiatrice vous rappellera).